REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 23 ET 30 JUIN 1968

3e CIRCONSCRIPTION

Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste



Fernand BERTHOUIN
Député Sortant
Conseiller Général
Maire du Grand-Pressigny

Électrices, Électeurs,

En capitulant devant l'action directe, le Président de la République et ses Ministres ont légitimé l'offensive de la rue. Ce sont eux, et eux seuls, qui portent l'entière responsabilité de la situation.

RÉPUBLICAINS, VOTRE INQUIETUDE EST LA NOTRE.

Notre économie paralysée, nos communes rurales qui se meurent, notre agriculture menacée, notre jeunesse en lutte devant un avenir incertain, le chômage qui s'amplifie : voilà ce qu'est devenue la France après 10 ans de pouvoir personnel. Comment le Gouvernement, qui a fait la politique de son choix, à qui une majorité docile n'a jamais refusé les crédits, a-t-il pu en arriver là ?

Pourquoi avoir refusé le dialogue ? Pourquoi, malgré les appels lancés aussi bien par les parlementaires de l'opposition que par certains membres de la majorité, avoir voulu continuer une politique de prestige et d'auto-satisfaction insensible aux légitimes revendications des Français ?

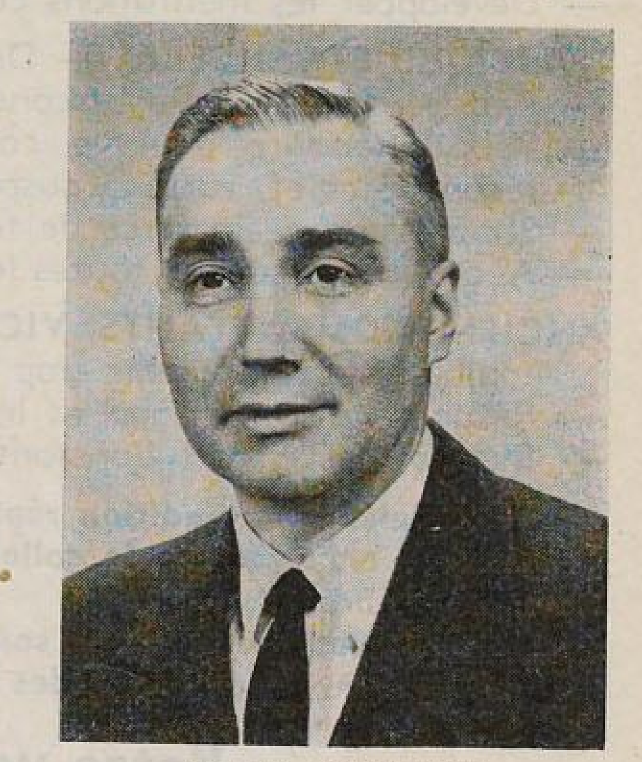
Le Gouvernement, par son isolement, a méconnu le problème fondamental qui bouleverse notre société actuelle.

C'est pourquoi nous estimons que le « replâtrage » gouvernemental ne peut redresser une situation économique incohérente et désastreuse. Seule une politique nouvelle, dynamique, une politique sociale, humaine, dans une démocratie réelle pourra redonner au Pays la confiance que le régime actuel a définitivement perdue.

Cette politique, c'est celle préconisée par la F. G. D. S. dans son programme du 14 Juillet.

Pour mettre fin au régime de pouvoir personnel et pour assurer la stabilité dans une démocratie authentique, nous proposons :

— La suppression ou la révision des articles de la Constitution utilisés pour établir le pouvoir personnel.
— Un contrat entre la majorité de l'Assemblée et le Gouvernement pour la durée de la législature, avec retour devant les électeurs en cas de crise ministérielle.
— L'épanouissement des libertés des communes en leur confiant les moyens de gérer leurs propres affaires.
— L'aide accrue en faveur de nos communes rurales tant défavorisées (surtout en ce qui concerne les adductions d'eau et la voirie).
— La liberté de l'information et l'indépendance de la Radio-Télévision à l'égard de tous les pouvoirs.
— Le rétablissement d'une justice humaine et impartiale (amnistie).
— L'indemnisation des rapatriés.



André CHOLLET
Pharmacien
Conseiller Municipal d'Amboise
Remplaçant éventuel

AGRICULTURE. — L'Agriculture est un élément fondamental de la vie du Pays.

— **Sauver l'exploitation familiale est un devoir.**
— Egalité et équilibre entre l'Agriculture et l'Industrie.
— Parité des prix et parité sociale. **Tant que la distorsion existera entre les prix agricoles et les prix industriels, il n'y aura pas d'Egalité.**
— Lutte contre l'exagération des taxes vinicoles
— Retour au régime de l'allocation en franchise des bouilleurs de crû.

ECONOMIE ET FINANCES. — Implantation d'industries dans les communes défavorisées économiquement et ce, dans le cadre de la décentralisation industrielle (création d'industries alimentaires).
— Lutte contre la hausse des prix.
— Développement des investissements et possibilité d'emprunt à long terme pour les collectivités.
— Défense d'une politique d'expansion dans le cadre du Marché Commun.
— Lutte énergique contre les ententes et les trusts.
— **Défense de l'artisanat et du petit commerce par des mesures d'allègement fiscal et surtout de simplification (révision de la T. V. A.).**

ENSEIGNEMENT. — Priorité des priorités à l'Education Nationale. Réforme de l'Université.
— Défense de l'Ecole Publique et de la Laïcité. Gratuité totale de l'enseignement, au moins jusqu'à 16 ans.
— Octroi des crédits nécessaires pour la construction des écoles et le recrutement des maîtres.
— Développement de la Recherche Scientifique.
— Réforme fondamentale de l'Enseignement, assurant aux jeunes l'égal accès aux études et, à la Nation, la pleine disposition de ses valeurs humaines.
— Développement de **l'Enseignement Technique** et de **l'Enseignement Professionnel Agricole.**

PROGRAMME SOCIAL. — Lutte contre les taudis par le développement de la construction sociale (octroi de prêts à taux réduits et à long terme. Simplification des règles en matière de construction).
— Suppression effective des zones de salaire.
— Politique de prévoyance sociale et familiale, notamment aide substantielle aux **vieux travailleurs et aux économiquement faibles.**
— **Pour les personnes âgées :** elles ne doivent plus être délaissées mais, par des conditions sociales améliorées, participer effectivement à la vie de la société.
— Abaissement de l'âge de la retraite et retraite décente pour tous.
— Relèvement du pouvoir d'achat et participation des travailleurs à la vie économique.
— Assurer la sécurité de l'emploi.
— Accroissement des crédits pour la réadaptation des handicapés physiques et de l'enfance inadaptée.
— Extension et modernisation du secteur public hospitalier.
— **Pour une véritable promotion de la femme :** Le respect du principe « à travail égal, salaire égal ».
— Application du Planning Familial.
— Développement des équipements sociaux, notamment les crèches, les centres de protection maternelle et infantile, les écoles maternelles et les colonies de vacances.

JEUNESSE. — Favoriser les Mouvements de Jeunes et les Sports (constructions de piscines, gymnases, stades, foyers, etc...).
— Abaisser le service militaire ou civique à 12 mois, puis à 8 mois.
— Développer les institutions culturelles et, en particulier, les Maisons de Jeunes.

POLITIQUE ETRANGERE. — Développement et extension du Marché Commun.
— Reprise des efforts pour construire l'Europe.
— Paix extérieure dans le cadre de pactes ou d'alliances, excluant toutes intentions agressives ou de reconquêtes et, surtout, suspension des explosions nucléaires.
— Suppression de la force de frappe et reconversion à des fins pacifiques de l'industrie atomique.
— Appui sans réserve à toutes les initiatives internationales pour la paix au Viet-Nam et dans le monde.

ANCIENS COMBATTANTS, VICTIMES DE GUERRE. — Nous ne perdrons pas de vue leur droit à réparation toujours reconnu, mais trop souvent mal ou parcimonieusement appliqué.
— Rétablissement intégral et indexation de la Retraite des Anciens Combattants.
— Respect du rapport Constant.

Fidèles à la tradition républicaine, nous invitons chaque Française et chaque Français à participer à la lutte. C'est en effet par la collaboration de tous à l'œuvre commune que nous assurerons nos responsabilités d'hommes libres.

Tous les Français ont souffert d'un régime qui n'a jamais voulu tenir compte de leurs légitimes aspirations. Ils en ont assez d'être des sujets, ils veulent être des citoyens.

Votre vote comptera dans le destin de la République !

André CHOLLET

Pharmacien
Conseiller Municipal d'Amboise

Vu, les Candidats.

Fernand BERTHOUIN

Député Sortant
Conseiller Général - Maire du Grand-Pressigny
Président Départemental de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste
Ancien Combattant Prisonnier de Guerre 1939-1945
Président du parti Radical et Radical-Socialiste d'Indre-et-Loire
Vice-Président de l'Amicale Parlementaire des Anciens Combattants
Secrétaire de l'Assemblée Nationale.

Imp. M. CADET - Bléré (37)